

AR PREFECTURE

017-200041523-20200528-DEC179BIS\_2020-AU  
Reçu le 28/05/2020

H A U T E



SAINTONGE

Personnel contractuel

Décision n° 179bis/2020  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

(Modifie la décision n° 179/2020 visée en Sous-Préfecture le 17/03/2020  
pour cause d'erreur matérielle)

***En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant modifiée par la délibération n°144 du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2016 (Point 2 : création ou modification de postes du personnel contractuel de la Communauté des communes, dont la passation d'avenants aux contrats de travail, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame HOUSSIN Sylvie, sous la forme d'un contrat unique PEC/CAE en tant qu'agent d'entretien des locaux pour une durée de 6 mois soit du 15/03/2020 au 14/09/2020,
- Monsieur RIDEAU Wilfried, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels pour une durée de 4 mois soit du 01/06/2020 au 30/09/2020,
- Monsieur SIMON Ludovic, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine pour une durée de 4 mois soit du 01/04/2020 au 31/07/2020,

Fait à Jonzac  
Le 28 MAI 2020

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex  
Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU